

BULLETIN D'INSCRIPTION ET DROIT À L'IMAGE



ACTIVITÉ CHOISIE :

DATE :

Ouvrant droit Nom / Prénom :

NIA :

adresse postale:

@ :

Téléphone :

> AUTRES BÉNÉFICIAIRES PARTICIPANTS

NOM : Prénom : Âge :

NOM : Prénom : Âge :

NOM : Prénom : Âge :

> PARTICIPANTS INVITÉS EXTÉRIEURS (si places disponibles)

NOM : Prénom : Âge :

NOM : Prénom : Âge :

> PARTICIPATIONS FINANCIÈRES (en cas de tarif non fixe dû au coeff. social, contactez la CMCAS)

Nb bénéficiaires : X € = €

Nb d'enfants : X € = €

Nb d'invités-extérieurs : X € = €

Acompte : X € = €

TOTAL : €

> REMARQUES PARTICULIÈRES (repas, chambre, dates, covoiturage, lieu de ramassage de bus, etc.)

.....
.....

> AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

J'autorise la reproduction de mon image sur les sites internet de la CCAS et/ou de la CMCAS ou son insertion dans les publications de la CCAS et/ou de la CMCAS, sur des supports papiers et numériques. J'autorise par ailleurs la conservation de mon image sur tous supports numériques et son utilisation pendant une durée limitée à 3 ans. Je renonce par la présente à solliciter une compensation à quelque titre que ce soit pour ma participation à la prise de vue et à sa diffusion.

N'autorise pas la reproduction de mon image.

Fait à : le :

Signature :

Cadre réservé à la CMCAS

Saisi dans GAEL

Le

Les informations recueillies par la CCAS font l'objet d'un traitement informatique destiné à organiser une activité. Le destinataire des données est : la CMCAS de Mulhouse. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à CCAS – Le Responsable des Traitements – 8 rue de Rosny – BP 629 – 93104 MONTREUIL CEDEX. Merci de joindre une copie d'une de vos pièces d'identité.



CONTACTS



mulhouse.cmcas@asmeg.org

Pour toute inscription à une activité, veuillez nous renvoyer ce bulletin d'inscription, accompagné, si nécessaire, de votre règlement (pour les chèques, les adresser à l'ordre de la CMCAS de Mulhouse).

LE CALCUL DE MA PARTICIPATION FINANCIÈRE

Lorsque le tarif de l'activité n'est pas fixe, le montant de votre participation est calculé selon la formule suivante :

(Coût de référence – forfait) x Taux de participation + Forfait

Pour les activités jeunes agents, le forfait ne s'applique pas, la formule est donc la suivante :

Coût de référence x Taux de participation

Le coût de référence est le coût réel par activité.

Selon la nature de l'activité, **le forfait** s'élève à :

- 16€ pour les spectacles, les soirées, les sorties à la journée,
- 20€ pour les excursions de 2 jours,
- 100€ pour les voyages.

Le taux de participation varie entre 15% et 70%, en fonction de votre coefficient social.

Le taux de participation pour les enfants est calculé à partir de la participation financière de l'ouvrant droit :

- enfant de moins de 1 an : gratuit
- enfant de 1 à 5 ans : 20% de la participation de l'OD
- enfant de 6 à 9 ans : 40% de la participation de l'OD
- enfant à partir de 10 ans : 50% de la participation de l'OD

Le coefficient social (revenu fiscal de référence / nombre de parts)

Les activités sociales sont fondées sur le principe de la solidarité : chacun paie en fonction de ses revenus familiaux.